



Programme pluriannuel de restauration du Lerzy et de ses affluents

Tranche 1

Compte-rendu des réunions de chantier des 13 et 18 Mai 2016

• Lieu :	Au niveau de la station d'épuration – à 10h00			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
PRUSSE Marie Madeleine	Déléguée syndicat – commune de La Capelle	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
LARGET Jonathan	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA			✓
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre			✓
DHUIEGE Claude	Propriétaire riverain	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël	Entreprise Mascitti	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne			✓
COZETTE Philippe	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Les travaux de restauration du ru du Lerzy et de ses affluents – tranches 1 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

- Ce compte-rendu reprend les deux réunions de terrain réalisées les 13 et 18 Mai 2016.

● AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Les travaux de restauration du ru de la Herse et du ru de Lerzy sont à ce jour terminés.
- Une vérification des aménagements a été effectuée le 18 Mai dernier en présence de l'entreprise, du président du SIABOA, du maître d'œuvre et du propriétaire.
- Les travaux consistaient à restaurer ponctuellement la végétation arbustive et arborescente afin de rajeunir les peuplements en bordure de cours d'eau et ainsi diversifier les habitats naturels.
- Les arbres morts ou sénescents ont ainsi été traités (frênes morts, saules têtards, ...).
- En complément de la restauration des berges et du lit de la rivière, des aménagements complémentaires visant à limiter l'accès du bétail au cours d'eau ont été mis en place.
 - Réalisation d'un abreuvoir gravitaire. La mise en défens et le captage d'une zone de source permet d'alimenter un bac situé en contrebas. Ainsi, l'alimentation du bac de 1500L s'effectue par phénomène de gravité. La pose de la clôture, la mise à niveau du bac, l'empierrement autour de la zone d'abreuvement et le bon remplissage du système ont été vérifiés et jugés conforme au CCTP.



Abreuvoir gravitaire



Protection de la zone de source

- Trois passages à gué ont été réalisés. Ils permettent ainsi de faire traverser les animaux d'une pâture à une autre tout en assurant l'abreuvement du bétail. La stabilisation des descentes empierreées, la bonne fixation des lisses et des pieux ont été vérifiées et jugées conformes au CCTP.



Vue d'ensemble des passages à gué



Passage à gué

- La pose d'un baillage 3 fils a été effectué sur l'ensemble des deux berges, le long du ru de la Herse et du Lerzy. La pose d'une clôture en haut de berge va permettre de protéger le pied de berge contre le piétinement et la consommation des végétaux. La bonne fixation des piquets et la tension des fils ont été réceptionnées lors de la réunion du 18 Mai.



Mise en défens des rus de la Herse et du Lerzy

- Le bois abattus a été déposé en haut de berge et laissé à disposition du propriétaire.

REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 03.23.97.90.24

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- Afin de ne pas impacter et nuire aux habitats naturels et à la faune locale, les travaux de restauration de la végétation sont arrêtés et reprendront en automne 2016 (septembre/octobre).

Le service technique,